PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Direction du secrétariat corporatif

Montréal, le 5 février 2026

OBJET : **Demande d'accès à l'information**
N/D : 06122.05.0953

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande reçue à nos bureaux le 6 janvier 2026.

En réponse à votre demande, nous vous donnons accès aux données que nous rendons publiques à l'égard des montants dépensés en publicité et promotion et vous invitons ainsi à consulter l'information qui y est relative sur notre site Internet : Contrats de publicité et promotion. Par ailleurs, nous vous soulignons que tous nos messages publicitaires font la promotion du jeu responsable.

Quant à tout autre renseignement visé par votre demande, nous ne pouvons y donner suite puisqu'il s'agit d'informations commerciales traitées de façon confidentielle par la Société et visées par les articles 21, 22, 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec